

Communiqué de presse

Paris, le 29 juin 2022

Rapport annuel 2022

« Dépasser les constats – mettre en œuvre les solutions »

Les impacts du changement climatique dû à l'influence humaine s'aggravent en France comme dans chaque région du monde, avec une intensification d'effets chroniques et aigus, et des conséquences humaines, matérielles et financières importantes.

En dépit d'un rebond partiel post Covid-19, les émissions de gaz à effet de serre de la France en 2021 s'inscrivent dans la poursuite d'une tendance à la baisse, à un rythme proche de celui observé sur la décennie. Tous les grands secteurs émetteurs connaissent désormais une baisse de leurs émissions, qui est bien établie et structurelle dans les secteurs des bâtiments, de l'industrie et de l'énergie, et reste à confirmer, dans les secteurs des transports et de l'agriculture. En revanche, l'absorption de CO₂ par les puits de carbone forestiers s'est fortement dégradée entre 2013 et 2019, pour ensuite augmenter en 2020.

La réponse de la France au réchauffement climatique progresse mais reste insuffisante. En 2021, la gouvernance de la transition climatique a été renforcée et de nouvelles mesures ont été prises pour la plupart des orientations sectorielles de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC). Néanmoins, des risques majeurs de ne pas atteindre les objectifs fixés par la France pour la réduction des gaz à effet de serre persistent. Seules 6 des 25 orientations de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) bénéficient de mesures au niveau requis pour l'atteinte des budgets carbone. Les politiques d'adaptation quant à elles, souffrent d'un manque d'objectifs stratégiques, de moyens et de suivi.

L'évolution rapide des risques climatiques et le renforcement des objectifs européens dans le cadre de la loi européenne sur le climat et du paquet « Ajustement à l'objectif 55 » imposent une accélération sans précédent de la baisse des émissions dans tous les secteurs, et appellent à un sursaut de l'action climatique en France. Dans le contexte géopolitique actuel, ce sursaut serait d'autant plus important qu'il permettrait de réduire la forte dépendance de la France aux importations d'énergies fossiles et d'engrais minéraux.

Pour répondre à ces enjeux, une vision de la transition écologique juste doit être partagée par les acteurs publics et privés, et déclinée de manière opérationnelle dans tous les secteurs et dans tous les territoires.

Le Haut conseil pour le climat recommande de :

Décliner de manière opérationnelle la planification écologique au niveau du Premier ministre, pour chaque ministère et à l'échelle des territoires, en lien avec la nouvelle Stratégie

française énergie climat (SFEC) et en intégrant l'adaptation, et doter l'organisation correspondante de moyens humains et de pouvoirs d'injonction adaptés à ses missions.

Renforcer les objectifs et les mesures au plan national en rapport avec le niveau d'ambition des objectifs européens pour 2030, en accélérant sans délai la réduction des émissions suivant le cadre européen renforcé et en priorisant les mesures encourageant la sobriété des infrastructures et des usages afin de minimiser les effets rebonds et les coûts.

Accompagner la transformation vers une économie bas carbone et résiliente aux chocs externes en tenant compte des enjeux de transition juste, avec des dispositifs d'accompagnement et de réduction des inégalités, afin de réduire la vulnérabilité des ménages les plus modestes aux coûts de transition, mais aussi de soutenir le redéploiement des métiers et des compétences afin de maximiser les bénéfices pour l'emploi.

Remobiliser la diplomatie climatique française à la lumière des nouveaux enjeux géopolitiques, pour assurer le succès de l'effort global d'atteinte de la neutralité carbone et d'adaptation au changement climatique, car seule l'action globale permettra de stabiliser le climat et de réduire les vulnérabilités en France et à l'international.

A propos du Haut conseil pour le climat

Le Haut conseil pour le climat a été installé le 27 novembre 2018 et inscrit dans la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. C'est un organisme indépendant, chargé d'évaluer la stratégie du gouvernement en matière de climat, d'émettre des avis et recommandations indépendants et objectifs sur l'action climatique du gouvernement, et d'éclairer les débats de manière neutre, dans une perspective de long-terme en tenant compte du contexte global. Il est actuellement présidé par la climatologue franco-canadienne Corinne Le Quéré et composé de treize membres, désignés pour cinq ans et choisis pour leur expertise scientifique, technique et économique dans le domaine du climat.

Contact presse :

Elisa Sgambati

presse@hautconseilclimat.fr / 01.42.75.59.98

Retrouvez nos communiqués de presse sur www.hautconseilclimat.fr – rubrique actualités



[@hc_climat](https://twitter.com/hc_climat)